

**DELIBERATION N° 2022-20  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 8  
Votants : 12

Date de convocation : 09 septembre 2022

**SEANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux, le seize septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, M. Serge BULIN, M. Philippe GRILLOT, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, Jean-Louis FONTAINE, M. Cyrille MARLE,

Absents excusés : Mme Bénédicte SURELLE donne pouvoir à M. Alain BAUGET  
M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD  
Mme Christelle DE FIGUEIREDO donne pouvoir à M. Damien GAILLETON,  
M. Loïc LAUBIER donne pouvoir à M. Cyrille MARLE  
Mme Elisabeth GATARD

Absents : M. Julien BONETTI  
M. Pascal BIZOUARNE

Secrétaire de séance : M. Serge BULIN

Objet : DM n° 2 – Travaux de terrassement au terrain de football - Villatte

Afin que le terrain de football situé au hameau de Villatte ne soit occupé périodiquement l'été de façon illicite par les gens du voyage, et engendrant des nuisances pour le voisinage

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que des travaux de terrassement soient effectués.

Ces dépenses n'étant pas prévues au Budget Primitif 2022, une Décision Modificative doit être prise comme suit :

#### Compte dépenses

Chapitre	Article	Opération	Montant
022	022		-5500,00 €
21	2128	193	+ 5500,00 €
023	023		+ 5500,00 €
Total			5500,00 €

#### Compte recettes

Chapitre	Article	Opération	Montant
021	021		5500,00 €
Total	021		5500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le virement de crédit

Fait et délibéré à Varennes-les-Narcy, le 16 septembre 2022

Le Maire,  
Alain BAUGET

